

En hiver

"La vitesse est l'ennemi numéro un" ... Jean-Marcel Tessier



La tempête de samedi dernier constituait un cadre parfait pour des cours de conduite préventive sur glace. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

par Normand Morand
"La vitesse est la cause principale des accidents de la route. Toutefois, en hiver, sur la neige, le verglas et la glace, la vitesse devient véritablement l'ennemi numéro un des automobilistes" a déclaré M. Jean-Marcel Tessier, coordonnateur des cours de conduite préventive de Bell Canada pour la région de Valleyfield.

que et pratique d'une durée d'une heure. Des dizaines de trucs pour "apprendre rapidement la façon d'éviter un accident ou de corriger un dérapage l'hiver" sont donnés dans le cadre de ce cours dispensés à tous les employés de Bell Canada.

Pour la première fois, ce cours est offert au grand public. C'est gratuit et l'enseignement est prodigué au Centre des loisirs de Bellière. Une piste glacée a été aménagée afin de rendre possible la por-

tion pratique de ce cours. "Bien entendu, nous donnons les principes de base" a noté M. Tessier en précisant qu'il revenait à chaque automobiliste de mettre en pratique les éléments de la sécurité.

Selon Madame Jo Ann Roussel, directrice commerciale de Bell Canada pour la région de Valleyfield, ce cours de prévention permettra aux employés et aux automobilistes de se familiariser aux dangers que comporte la condui-

te en hiver tout en leur permettant d'apprendre les techniques destinées à éviter les accidents sur une chaussée glissante ou enneigée. Mme Roussel a tenu à préciser que l'entreprise dispensait depuis plusieurs années déjà des cours de conduite préventive sur glace aux employés qui devaient se servir d'un véhicule de la compagnie dans l'exercice de leurs fonctions. La compagnie, a-t-elle rappelé, possède actuellement plus de 75 véhicules sur le territoire desservi par Val-

leyfield qui parcourt plus de 2 millions de kilomètres annuellement. Dans le cadre du cours, M. Tessier enseigne à ses élèves que lorsque la voiture dérape, il faut surtout éviter d'enfoncer les freins. Dans un premier temps, il faut, tout en tenant fermement le volant, lever le pied de l'accélérateur et braquer les roues avant dans la direction que vous voulez lui faire prendre. Dès que vous sentirez le volant à nouveau droit, redressez les roues et soyez prêts à faire face à un nouveau dérapage en sens inverse. Commencez alors à freiner doucement, vous sentirez la voiture ralentir. Si elle cesse de ralentir... vous recommencerez à déra-



Les automobilistes qui ont assisté au cours de conduite préventive sur la glace donné par la compagnie Bell Canada ont apprécié leur expérience. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

per. M. Tessier souligne que la meilleure méthode pour arrêter rapidement sur une surface glacée c'est de placer sa transmission au neutre puis de pomper vivement les freins à la cadence d'une fois ou deux à la seconde. Il faut s'assurer de bloquer les quatre roues

à chaque coup de pompe. De cette façon on a alternativement de courts intervalles de freinage maximum, puis de courts intervalles de direction efficace. Si vous êtes en ligne droite, il est aussi possible de freiner au maximum sans toutefois bloquer les roues. Cette méthode, bien que plus efficace que la première, ne vous assure cependant pas le contrôle du volant tant que vous ne relâchez pas les freins.

Dans le cadre du cours, M. Tessier et les autres instructeurs de Bell Canada rappellent aux automobilistes que le secret pour conserver la maîtrise du volant, c'est d'éviter les

mouvements brusques, en conduisant, en accélérant et en freinant. De plus, il conseille de s'assurer de bien connaître l'état de la chaussée afin d'adapter sa conduite en conséquence. "Méfiez-vous des surfaces à l'ombre des arbres ou des parties sombres sur la chaussée. Même si elle est mouillée au soleil, la route peut être glacée à l'ombre ou sur la surface d'un pont", souligne-t-il. M. Tessier ajoute que la glace, lors du dégel, est encore plus dangereuse que par temps très froid. "Prenez garde aux enfants qui glissent sur les bancs de neige et n'oubliez pas que les piétons, en hiver, peuvent avoir la vue gênée par leurs vêtements." M. Tessier enseigne aussi qu'en raison d'importantes accumulations de neige, il peut être difficile d'apercevoir à temps un véhicule sortant d'une entrée. "On oublie souvent, de conclure le coordonnateur des cours de Bell Canada, qu'il est extrêmement important d'adapter la vitesse de son véhicule et la distance nous séparant de celui qui nous précède en fonction des conditions climatiques. De mauvaises conditions, peuvent dans certains cas, faire doubler la surface d'arrêt d'un véhicule..."

Des Jeux du Québec en 1982?

"La société des Jeux du Québec, bonjour." "Pourriez-vous me dire où ont lieu les Jeux du Québec cette année?"

"Dans 183 villes et municipalités du Québec." "?????"

Dialogue maintes fois répété et combien véridique. Nombreux sont ceux et celles pour qui "Jeux du Québec" et "Finale des Jeux du Québec" ne font qu'un. Et pourtant, tel n'est pas le cas. Si la Finale des Jeux du Québec, comme son nom l'indique, fait bien partie du programme des Jeux du Québec, il n'en demeure pas moins qu'elle n'en constitue qu'un des éléments.

UNE REGLE D'OR: L'ACCESSIBILITE.

Lorsque les Jeux du Québec sont créés, C'est

en décembre 1969, ils avaient une mission précise qui est toujours d'actualité: susciter la participation massive des Québécois et des Québécoises à des activités sportives par le biais du phénomène social des "Jeux du Québec".

Pour assurer cette participation, les réalisateurs des Jeux du Québec ont axé leur intervention sur la décentralisation des activités du programme. C'est pourquoi, dix-huit (18) organismes régionaux ont la responsabilité d'offrir à leur population respective, deux fois par année, l'hiver et l'été, un programme complet d'activités regroupées sous le vocable "Les Jeux du Québec régionaux." Chaque région a également l'opportunité d'organiser des activités se déroulant dans des zones et ou dans les municipalités. C'est

ainsi que pour la seule édition des Jeux du Québec, hiver 1982, plus de cent quatre-vingts (180) municipalités du Québec tiendront en leurs murs une ou des activité(s) comprise(s) dans le programme des Jeux du Québec.

UNE FETE BISANNUELLE.

Aux années impaires (1983-1985, etc.), les

représentants des Jeux du Québec régionaux se regroupent dans une ville hôte pour prendre part à des compétitions sportives leur permettant notamment de constater le niveau de développement de leur discipline sportive respective. Dominé par un esprit de fraternité et de réjouissance, cet événement sportif multidisciplinaire cons-

titue la Finale des Jeux du Québec. En 1983, l'édition hivernale se déroulera à Saint-Léonard du 4 au 13 mars 1983, alors que l'édition estivale prendra place à Sept-Îles du 10 au 21 août 1983.

UN PROGRAMME HUMAIN ET CONSTANT.

Le phénomène des Jeux du Québec est

donc constamment actif. A l'hiver 1982, plus de cinq mille (5000) bénévoles, travailleront à la réalisation de quelque quatre cent (400) activités du programme; à leur façon, ils inviteront tous les Québécois et Québécoises à répondre au slogan des Jeux du Québec:

FAITES-VOUS JOUER.

Affaire de drogue
Enquête préliminaire le 2 février

par Normand Morand
Bernard Marleau, Jacques Dorais et Pierre Bergeron subissaient lundi au Palais de Justice de Valleyfield leur enquête préliminaire pro forma devant le juge Maurice Perron.

L'enquête préliminaire avec assignation de témoins a été fixée au 22 février prochain.

On se rappelle que quelques jours avant Noël, les trois individus ont été accusés de conspiration pour trafic et vente de 670 grammes de cocaïne.

Une accusation additionnelle pèse sur Bernard Marleau soit celle d'avoir importé illégalement 670

grammes de cocaïne au Canada. Quant à Jacques Dorais, il fait de plus face à une accusation d'avoir vendu du 28 grammes de cocaïne.

C'est en présence de nombreux curieux réunis dans une salle comble que les trois individus ont subi lundi leur enquête préliminaire pro forma.

Me Claude Bélanger agissait comme procureur de la Couronne. Me François Renaud représente Jacques Dorais, le procureur de Pierre Bergeron est Me Robert Lafontaine tandis que Bernard Marleau a retenu les services de l'avocat montréalais Me Gary Martin.

Conseils aux automobilistes

Voici en résumé, quelques conseils que Bell Canada, fournit à ses conducteurs pour qu'ils soient en mesure de mieux affronter l'hiver.

-Démarré lentement, laissez les pneus mordre dans la neige. Dans la mesure du possible, gardez les roues avant droites.

-Ne dégonflez jamais les pneus en pensant augmenter la traction. Cette pratique peut entraîner un surchauffement du pneu.

-En approchant d'une côte, accélèrent suffisamment pour atteindre le sommet puis ralentissez en vous tenant aux aguets. Une voiture pourrait être en panne sur l'autre versant.

-Ralentissez suffisamment avant d'arriver à une intersection. Le patinage des roues des véhicules qui vous ont précédé peut avoir

transformé la neige en glace vive. -Apprenez à reconnaître les pièges de la route. La neige et la glace demeurent plus longtemps aux endroits ombragés, sous les ponts et les voies à niveau. -N'oubliez surtout pas d'adapter votre conduite aux conditions de la route. Laissez toujours plus d'espace que d'habitude entre votre véhicule et celui qui vous précède. Dans certains cas, une chaussée glissante peut réduire de plus de moitié la surface d'arrêt d'un véhicule.



BIENVENUE
aux gens de Valleyfield, Beauharnois,
St-Timothée, Chateauguay, Huntingdon.....

EQUIPEMENT
Nautilus

CENTRE DE CONDITIONNEMENT PHYSIQUE DE VALLEYFIELD INC

- Nouveau concept de conditionnement
- Programme adapté à ta condition
- Essai gratuit

TELEPHONEZ AU
371-9365
POUR UN RENDEZ-VOUS

OU PRESENTEZ-VOUS AU
30 CHEMIN DU GOLF
ST-TIMOTHEE

SPÉCIAL D'OUVERTURE
EN VIGUEUR
JUSQU'AU
30 JANVIER
1982

FLEUR DE LYS
RACQUETBALL-SQUASH

VALLEYFIELD...

Suite de la page A-1

répartir le paiement des taxes en plusieurs versements. Le maire Trépanier a expliqué que la loi 57 prévoyait que les taxes devaient être payées en deux versements.

COMPRESSION

A la toute fin de l'assemblée, le conseiller Peter Rozon a proposé la création d'un comité qui mettra en place un plan de compression budgétaire. "Ce comité fera des recommandations au conseil et nous obtiendrons certainement des résultats", a-t-il précisé.

Notons que ce comité sera composé du maire, du gérant, du trésorier ainsi que des conseillers Roger Lécuyer et Paul Marleau. Plusieurs conseillers estiment que si un tel comité avait existé l'an dernier, la hausse de taxe aurait été moins élevée. Toutefois, s'il est maintenant question de coupures, il est plus probable que les syndicats des employés municipaux élèvent la voix.

CLSC...

Suite de la page A-1

tion reproche à M. Turbide d'avoir jugé le fonctionnement du CLSC sur une seule visite au C.A. "Nous croyons que nos moyens de contrôle financier de notre boîte sont plus nombreux et plus efficaces que les moyens dont vous disposez pour synthétiser une situation", a-t-il déclaré.

M. Lapointe trouve que les attaques faites à l'endroit du CLSC Seigneurie de Beauharnois viennent à un bien mauvais moment, à la veille de négociations entre les C.A. des deux CLSC, concernant le transfert de services. "Vous verrez alors M. Turbide qu'avec \$100,000 de budget garanti par le ministère on ne peut pas faire grand chose si on est pas poli," a-t-il commenté.

M. Lapointe dit cependant douter que ce soit M. Turbide qui représentera alors le CLSC.

"Si votre objectif est véritablement d'assurer au secteur Dorion l'autonomie de gestion d'un CLSC, travaillez sérieusement en laissant à ceux qui en ont actuellement la tâche le soin d'administrer, selon leur propre stratégie, leurs fonds et je parle ici du CLSC Seigneurie de Beauharnois. Faites attention de ne pas trop écraser de monde sur votre passage, parce que vous ne saurez jamais avec qui demain vous aurez affaire", conclut Denis Lapointe invitant M. Turbide à se consacrer à plein temps à ses études.

TAXE...

Suite de la page A-1

déboursier la jolie somme de \$150. Pour fixer à \$50, le coût de la carte du non-résident directeur du Service Récréatif et Communautaire M. Yvan Desrosiers a considéré le budget global des loisirs (\$1,444,247) et il l'a divisé par 29,400 soit le nombre de citoyens de la ville de Valleyfield. La moyenne étant de \$49.12, le montant a été arrondi à \$50. Le conseiller Peter Rozon a déclaré au

sujet de ce montant: "C'est assez raide. Il faut tenir compte que les citoyens des municipalités périphériques viennent magasiner à Valleyfield et qu'ils injectent dans l'économie de notre ville".

Le conseiller Roger Lécuyer a quant à lui fait remarquer que les citoyens de Valleyfield versent annuellement \$49.12 pour leur service de loisirs et que, dans les circonstances, le coût demandé aux non-résidents était équitable.

De son côté, le conseiller Jean-Claude Garand a demandé combien il en coûterait pour mettre en application ce système. Le gérant a révélé que les dépenses pourraient atteindre \$10,000, la première année compte tenu de l'achat d'un appareil photographique qui réalisera les "cartes du citoyen".

A l'issue de la séance du conseil, M. Lécuyer expliquait au SOLEIL que de plus en plus de villes adoptaient ce système. "Avec la carte du citoyen, les contribuables qui ne se prévalent pas des services de loisirs de la ville n'auront pas de surplus à payer. Par contre, les membres de l'Age d'Or et tous les organismes qui reçoivent des services devront posséder leur carte".

Il est à prévoir que de nombreux organismes vont demander une désaccréditation du Service Récréatif et Communautaire. Ces organismes jugeront qu'il sera plus profitable pour leurs membres de ne pas acheter la carte du citoyen si les services qu'ils obtiennent sont minimes. Par contre, les organismes qui font appel régulièrement au S.R.C. en demanderont certainement "pour leur argent". L'avenir dira si la "carte du citoyen" obtiendra du succès.

LAPOINTE...

Suite de la page A-1

à tout le monde" a-t-il déclaré. Un tonnerre d'applaudissements a salué cette intervention. Présent dans la salle, Mme Trépanier souhaitait après le spectacle que "cela fasse vraiment débloquer le dossier".

Ces improvisations de Jean Lapointe ont permis aux spectateurs d'apprécier davantage son grand talent et sa facilité à conjuguer dans le "coq à l'âne".

Vraiment, le Comité d'action pour l'eau potable ne pouvait être mieux servi...

DOCTEUR HABIB...

Suite de la page A-1

ralentira la progression de sa maladie. Le docteur Habib a ensuite abordé un sujet qu'intéresse tout fumeur: le cancer du poumon. Il a indiqué que les risques d'attraper un cancer du poumon étaient de un sur 100,000 pour les non-fumeurs et de 20 sur 100,000 pour ceux qui fument deux paquets de cigarettes par jour.

"Deux ans après que le cancer du poumon a été diagnostiqué et que tous les traitements ont été appliqués, 98% des patients décèdent", de lancer le docteur Habib, ajoutant que la seule façon d'éviter les maladies pulmonaires, ainsi



La Reine du carnaval de Coteau Landing Sylvie Lefebvre est accompagnée des duchesses Sylvie Joly, Linda Joly-Benoit, Brigitte Hamel, Francine Leroux (ex-reine) Sylvie Girard et Lyne Blissonnette. Nous retrouvons également Hervé Claude, président du carnaval. Richard Villeneuve de la Rotisserie St-Hubert et Marcel Bégin de Molson. (Photo Le Soleil - Jacques Smith)



Les membres du Club de natation de Valleyfield ont participé en fin de semaine dernière à la compétition provinciale de natation qui avait lieu à la Cité des arts et des sports. (Photo Le Soleil-Jacques Smith)

Soirée-Solidarité

Le Syndicat des Abattoirs Z. Billette Inc. (C.S.N.) organise une SOIREE-SOLIDARITE le 27 février 1982 au sous-sol de l'Eglise Sacré-Coeur, rue St-Laurent, Valleyfield.

La musique sera fournie par la "DISCO MOBILE" Robert Tessier. Un permis S.A.Q. pour la bière est autorisé.

Le prix du billet est de \$1.00 seulement.

Nous demandons à tous les travailleurs et travailleuses syndiqués (es) ou non de la région de bien vouloir nous encourager.

Les grévistes s'occupent de cette vente des billets et vous pouvez aussi vous en procurer au Conseil Central des Syndicats Nationaux du Sud-Ouest Québécois, 170, rue Champlain, Valleyfield.

ON VOUS ATTEND EN GRAND NOMBRE!!!

Le Syndicat des Abattoirs Z. Billette Inc. (C.S.N.)

que nombre d'autres est d'éviter la cigarette.

Le docteur Habib a glissé un mot sur la "seconde fumée", celle à laquelle sont exposés non-fumeurs et fumeurs. Il a mentionné que l'on avait décelé des commencentements de maladies pulmonaires chez les personnes travaillant ou vivant dans un environnement enfumé (bureau, etc.). Il a également souligné que les enfants de fumeurs sont plus susceptibles d'être aux prises avec des problèmes d'ordre virale. Le docteur Habib ne possède cependant pas de statistiques sur le sujet.

Le docteur Habib dit ne pas comprendre pourquoi les gens s'habitent à fumer malgré les problèmes de santé et les dépenses importantes que constitue l'achat de cigarettes. Il prétend que les gens fument beaucoup plus au Québec notamment à Valleyfield, où il pratique, qu'en Californie où il vivait auparavant. "En Californie, c'était environ 50% de mon entourage qui fumait. Ici c'est au moins 80%" a-t-il déclaré.

Le docteur Habib souhaiterait qu'une réglementation sévère soit établie à l'égard des fumeurs dans les endroits publics et que cela existant (par exemple à l'hôpital) soit davantage respecté.

La grève se poursuit aux Abattoirs Z. Billette Inc.

L'entêtement des patrons à vouloir briser le Syndicat repose maintenant sur le temps puisque, selon eux, le temps qui passe pourrait nous diviser mais, nous prenons le temps qu'il faudra pour négocier notre convention collective.

Avec des salaires indécents de \$4.25 pour un travailleur de l'Abattoir, il est impensable de se laisser exploiter de cette façon. Si personne n'avait eu le courage de revendiquer ses droits, où en serions-nous rendus dans l'exploitation des travailleurs.

C'est pourquoi nous sommes prêts à nous battre pour avoir un salaire décent qui conviendra au rythme de vie d'aujourd'hui.

Après douze (12) semaines de grève et six (6) rencontres de négociation, la partie patronale reconnaît l'existence de notre syndicat mais nous refuse toujours le droit de s'administrer. Quelques clauses ont été négociées soit l'ancienneté, les mesures disciplinaires, le temps supplémentaire et les vacances. Malgré ces quelques gains, nous avons acquis la certitude de la

mauvaise administration des "Billette".

"LA VENGEANCE DES BOSS"

De nouveaux règlements seront appliqués aux abattoirs: -A partir du printemps 82, le stationnement réservé aux employés sera situé à l'arrière de l'abattoir. (Il était plus que temps qu'un stationnement nous soit désigné).

-On ne nous prête plus le camion que quelques employés utilisaient pour déménager.

-Finis les droits et privilèges.

-On nous coupe l'escompte de 0.05 cents sur nos achats de viande: ex.: 10 lb de steak haché à \$2.25 la livre. Prix d'achat avec l'escompte: \$22. pas d'escompte: \$22.50!!!

Un certain jour de l'année 1979, les patrons s'aperçurent qu'à la fin de la journée, il fallait jeter le café qui restait dans le percolateur. Le lendemain, dans un élan de générosité, ils nous dirent: "Vous pouvez prendre du café." Merci boss.

Vendredi dernier, à la table de négociation, croyant se venger, ces radins nous coupèrent le café.

le constater, les négociations avancent à grand pas.

Le Syndicat, avec l'appui du Conseil Central et ses 4,000 membres, organise une campagne de boycottage envers la production des Abattoirs Z. Billette Inc. Une lettre sera adressée à tous les marchands qui utilisent les produits des Abattoirs Z. Billette Inc., leur demandant de bien vouloir "boycotter" le produit de cette entreprise afin de nous appuyer dans nos revendications. Le président du Syndicat, M. André Magnan, communiquera ensuite avec ces marchands afin de connaître leur décision qui, nous l'espérons, sera positive.

Le Syndicat des Abattoirs Z. Billette Inc. (CSN)

CHATEAUGUAY
TOURNOI PROVINCIAL
MIDGET



JANVIER 21 - 31 JANVIER 1982

L'HIVER? ELLE S'EN MOQUE!

AUCUN COMPTANT



\$178.53 par mois
48 mois pour payer
Voiture neuve 1982.

La Lada a été construite pour rouler dans un pays où les hivers sont infiniment plus rigoureux que les nôtres. Exemples: sa voie large et sa bonne garde au sol. En plus, la carrosserie est en acier épais et la voiture comporte un chauffage puissant à deux régimes et un «choke» manuel en équipement standard. Faites un essai sur route aujourd'hui même.

GINO LADA

Vente - Service - Pièces
46 BOUL. ST-JEAN-BAPTISTE, CHATEAUGUAY
698-1441

300 000
QUESTIONS
UNE SEULE BONNE
REPONSE:

LA RELANCE

Comme vous peut-être, plusieurs de nos 300 000 membres se posent des questions.

La seule réponse, finalement, c'est la solution que nous proposons le 14 février à nos membres: le Plan de relance, contenu dans la loi 40 votée à l'unanimité par l'Assemblée nationale.

C'est en continuant les affaires avec le Plan de relance qu'on peut le mieux protéger l'argent des membres et maintenir les 60 000 emplois des PME qui comptent sur l'entraide économique.

Vos épargnes sont garanties. La majeure partie de votre argent deviendra des dépôts à terme assurés en vertu de la loi sur l'assurance-dépôts du Québec. Et vos intérêts vont continuer de s'accumuler.

Vous êtes copropriétaire. L'autre partie de votre argent vous rendra copropriétaire d'une des plus importantes et des plus solides institutions financières chez nous. D'ailleurs, l'Entraide a déjà investi plus de 2\$ milliards à l'échelle du Québec.

De plus, vous aurez droit à une partie des 90\$ millions que le gouvernement du Québec s'est engagé à accorder à l'Entraide en vertu des lois fiscales.

C'est votre argent, informez-vous! Adressez-vous à votre caisse locale! On vous expliquera en détail le Plan de relance sur lequel vous voterez le 14 février. On vous dira quels en sont les avantages pour vous. Il y va de votre propre intérêt et de celui de votre région.



L'ENTRAIDE ÉCONOMIQUE PLUS SOLIDE QUE JAMAIS

Le CENTRE de DISTRIBUTION
pour le fini de l'automobile

TOUT POUR LA REPARATION & L'ENTRETIEN de votre AUTOMOBILE, CAMION, BATEAU et même AVION.

Maintenant encore plus complet

AILES en FIBRE de VERRE
Pour automobiles et camions.
*Épox pour réparation de fibre de verre

25 d'Anjou Châteauguay 692-6781

Dimanche à l'aréna locale

Les Sabres devront se méfier de St-Jovite

Les Sabres auront du pain sur la planche à nouveau cette semaine alors qu'ils devront vivre avec le difficile calendrier de la Ligue senior provinciale. Les troupiers de l'instructeur Réjean Fortier disputeront trois matches en six jours et cette séquence aura un effet déterminant sur la position des Sabres au classement final.

S'ils veulent devancer les Jets de Louiseville au cinquième rang du circuit Panneton, les Sabres devront amorcer une série de victoires cette semaine. "Sur ces trois rencontres, il nous faut deux gains" soutient Réjean Fortier. "Cela donnerait beaucoup de confiance aux joueurs à quelques semaines des éliminatoires". Avant la partie de dimanche soir contre Louiseville, les Sabres revendiquaient un dossier de 4 victoires, 21 revers et 2 verdicts mais l'équipe locale accusait un retard de 10 points sur Louiseville.

Les Sabres entreprenaient un périple de deux matches à l'étranger hier soir (mardi à Contrecoeur, dans le comté de Verchères. Deux jours plus tard, vendredi le 29, les Sabres se rendront à Montréal-Est pour se mesurer aux méchants Lynx de l'endroit.

Puis dimanche prochain à l'aréna du Cégep, les Sabres recevront la visite des Pro-Nord de Saint-Jovite. Les hommes de Robert Berge forment toujours une équipe coriace, même s'ils ont perdu les services de quatre excellents joueurs la semaine dernière. Les Pro-Nord ont en effet déploré le départ des Luc Bonneville, Wayne Cameron, Grant McNichols et Pierre Gagnon au profit de la "Atlantic Coast League". Mais Saint-Jovite ne s'est pas laissé abattre pour autant.

Lors de la rencontre qui a suivi l'exode des quatre joueurs, les Pro-Nord ont uni leurs efforts pour aller vaincre les Pats 8-5 à Contrecoeur. Voilà pourquoi les Sabres devront se méfier du Saint-Jovite dimanche prochain à l'aréna locale. Depuis que Réjean Fortier a pris les destinées du club, les Sabres ont connu passablement de succès face aux Pro-Nord avec une victoire de 5-2 et un match nul de 2-2. Dimanche, ils devront éviter de pécher par excès de confiance. Le début de la rencontre est prévu pour 19h30.

Tournoi de curling

La Ligue de Curling de la Cité de Valleyfield aura son tournoi de curling, genre Calcutta, les 20 et 31 janvier 1982.

Dimanche le 31 janvier sera la journée des JUNIORS. Un spaghetti vous sera servi toute la journée. Quatre (4) pneus seront offerts comme prix de présence.

Plusieurs films de curling (français et anglais) seront présentés durant l'après-midi et la soirée.

Ces films vous enseigneront la bonne manière de jouer au curling.

Larry Soly, président de la ligue de curling de la Cité de Valleyfield, invite le public de Valleyfield et des environs à cette journée spéciale de curling. L'entrée est gratuite.

Faites le tour des magasins!
Articles en réclame disponibles dans la plupart des magasins Radio Shack. N'attendez pas car nos gérants ont des réclames spéciales Étiquette Rouge différentes dans chaque magasin... Alors, visitez vite tous les magasins Radio Shack de votre région!

La réclame a lieu du 25 jan. au 6 fév. 1982

vente "étiquette rouge" Radio Shack

rabais 70 sur le prix cat. 1981
119⁹⁵
Était à 189.95 dans le cat. 1981
Lecteur/radio AM/FM stéréo

rabais 60 sur le prix cat. 1981
89⁹⁵
Était à 149.95 dans le cat. 1981
Radio AIM/FM/lecteur 8 pistes portatif

rabais 200 sur le prix cat. 1981
299⁹⁵
Était à 499.95 dans le cat. 1981
Le STA-960... puissance et qualités
Un récepteur efficace d'allure splendide avec 50 W eff. par canal. 31-2091

rabais jusqu'à 40%

Soyeuses portatives radios AM
Les piles ne sont pas fournies

LIQUIDATION

De gros rabais sur les prix du catalogue 1981. N'attendez pas. Les quantités sont limitées!

rabais 120 la paire sur le prix cat. 1981
89⁹⁵ chac.
42-8630
Meuble pour stéréo
Assemblage facile. Roulettes.
Était à 99.95 dans le cat. 1981

rabais 130 sur le prix cat. 1981
189⁹⁵
dans le cat. 1981
Une chaîne sonore complète
Le Clarinette-92. 8 pistes, P.-U. AM/FM stéréo, 2 enceintes. 13-1201

rabais 40 sur le prix cat. 1981
59⁹⁵
Était à 99.95 dans le cat. 1981
Enceinte à event
L'Optimus-23 PARI: 75 W. Puissance admissible recommandée

rabais 90 sur le prix cat. 1981
49⁹⁵
Prix courant d'achat spécial 64.95
42-8925
Changeur autom. à 3 vitesses
Changeur BSR à cellule céramique avec aiguille. Une aubaine!

rabais 15 sur le prix cat. 1981
139⁹⁵
Était à 229.95 dans le cat. 1981
Récepteur stéréo mobile
Le STA-7M. 12 V CC. 10 W eff. par canal. 31-1978

rabais 70 sur le prix cat. 1981
119⁹⁵
Cour. 189.95
P.-U. de luxe à 2 vitesses
Le LAB-270 avec servomoteur CC et cellule magnétique de \$39.95. 42-2965

rabais 70 sur le prix cat. 1981
129⁹⁵
Cour. 199.95
"One-Hander" Radio SRG de qualité
Sûre et pratique. Toutes les commandes sur le micro. 21-1528

rabais 40 sur le prix cat. 1981
49⁹⁵
Était à 89.95 dans le cat. 1981
Radio AM/FM 8 pistes
14-908 Bande non tournée

seulement 99 Cour. 2.95
68-1022
Lampe de poche
À 5 piles pour l'auto.

rabais jusqu'à 50%

sur jeux et jouets passionnants
Les piles ne sont pas fournies

NOTRE POLITIQUE PUBLICITAIRE
Tous les articles promotionnels sont en vente pendant une période limitée. Les quantités sont limitées. Les prix sont indiqués en dollars américains. Les prix sont en dollars américains. Les prix sont en dollars américains. Les prix sont en dollars américains.

Le magasin le plus près de chez vous est dans les pages blanches.

AMERICAN EXPRESS VISA MasterCard

95% DIVISION ELECTRONIQUES TANTUM LIMITEE

1050 BOUL. MGR. LANGLOIS
CENTRE D'ACHATS K-MART NITRO VALLEYFIELD

196 BOUL. D'ANJOU CHATEAUGUAY 691-5430
(CHATEAUGUAY REGIONAL CENTRE SHOPPING PLAZA)

OPTION METRO



Faites pour et pour

N'oubliez pas que
1 kg = un peu plus

*** ROSBIF DE PALETTE**
coupe régulière

2,38 \$/kg
1,08 \$/lb

CÉLERI "PASCAL"

Gr. 24
Produit des États-Unis
Cat. Canada No. 1

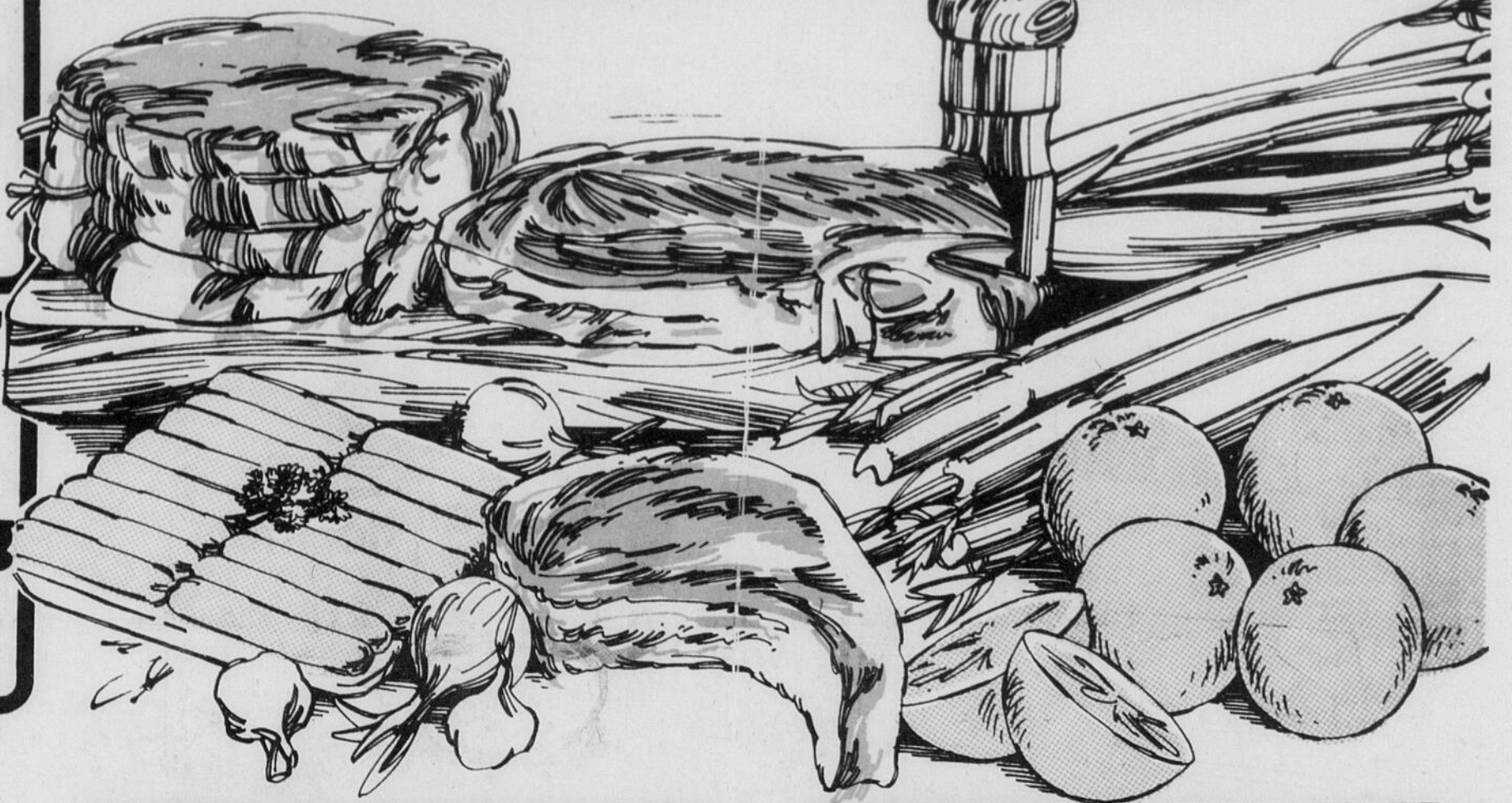
ch **78¢**

*** ROSBIF DE CÔTES CROISÉES**

3,92 \$/kg
1,78 \$/lb

SAUCISSES PORC/BOEUF
surgelées
MÉRITE

2,60 \$/kg
1,18 \$/lb



* Coupes provenant de boeuf
Canada, Catégorie "A"

*** ROSBIF DE CÔTES**
avec os de dos

6,35 \$/kg
2,88 \$/lb

CUISSES DE GRENOUILLE
surgelées,
importées

9,66 \$/kg
4,38 \$/lb

JAMBON MIGNON
désossé, prêt-à-manger
MARQUE MAISON
1-1,5 kg
(2-3 lb)

5,91 \$/kg
2,68 \$/lb

*** ROSBIF DE PALETTE DÉSOSSÉ**

4,14 \$/kg
1,88 \$/lb

JAMBON CUIT ULTRA MAIGRE
tranché
MARQUE MAISON

6,57 \$/kg
2,98 \$/lb

*** BOEUF À RAGOÛT DÉSOSSÉ**

5,03 \$/kg
2,28 \$/lb

TÊTE FROMAGÉE TAILLEFER
300 g

1,48 \$

BOEUF HACHÉ MI-MAIGRE

4,36 \$/kg
1,98 \$/lb

JAMBON CUIT
tranché
TAILLEFER
175 g

1,68 \$

*** BIFTECK DE CÔTES**

6,57 \$/kg
2,98 \$/lb

QUICHE LORRAINE

surgelée
TAILLEFER
200 g

1,18 \$

PÂTE AU POULET OU TOURTIÈRE

surgelée
TAILLEFER
225 g

1,08 \$

BACON RÉGULIER OU SOUPÇON D'ÉRABLE
sans couenne,
tranché
SCHNEIDERS
500 g

2,08 \$

JAMBON DÉSOSSÉ "OLDE FASHIONED"

prêt-à-manger
SCHNEIDERS
1-1,5 kg
(2-3 lb)

8,77 \$/kg
3,93 \$/lb

PAIN DE VIANDE

simili poulet,
morceau ou
tranché
MARQUE MAISON

3,70 \$/kg
1,68 \$/lb

BARIL DE MORCEAUX DE POULET

panés, pré-cuits,
surgelés
SCHNEIDERS
900 g

4,68 \$

SAUCISSON DE BOLOGNE
tranché
SCHNEIDERS
500 g

2,28 \$

SAUCISSON DE SALAMI
tout boeuf,
morceau
ou tranché
MARQUE MAISON

5,03 \$/kg
2,28 \$/lb

ORANGES SUNKIST SANS PÉPIN NAVEL

Gr. 88
Produit de la Californie

douz **1,99 \$**

* La régularité dans les approvisionnements en fruits et légumes est à la merci des conditions météorologiques. Soyez assurés, chers clients, que dans le cas de ces denrées, les épiciers Metro ne ménagent aucun effort pour vous offrir variété et qualité à bon prix, tout au long des saisons.

*** CAROTTES**

Produit du Canada
Cat. Canada No. 1
Cello 2,27 kg

1,19 \$

*** CHOU VERT**

Produit du Canada
Cat. Canada No. 1

53¢/kg
24¢/lb

AVOCATS

Gr. 36
Produit des États-Unis

2/1,09 \$

*** POIREAUX**

Culture du Québec

2/98¢

ÉCHALOTES

Produit des États-Unis

2/85¢

FLOCONS DE JAMBON MAPLE LEAF
bte 184 g

1,29 \$

SAUMON ROSE CLOVER LEAF
bte 220 g

1,39 \$

MACÉDOINE HARICOTS COUPÉS

jaunes,
MAÏS EN CRÈME
Canada de choix
MARQUE MAISON
bte 540 mL

1,59 \$

2/88¢

Les prix annoncés dans ces pages sont en vigueur dans tous les magasins de vos maîtres épiciers Metro du lundi 25 janvier il est possible que certains articles ne soient plus disponibles. Si un article venait à manquer.



On connaît not'monde!

l'option Metro les prix le boeuf!

OPTION METRO

BOISSON
saveur de pommes, raisins, orange,
ROUEMONT
cont. 284 mL

41,00\$

JUS DE TOMATES
Canada de choix,
METRO
cont. 1,36 L

69¢

ESSUIE-TOUT DE PAPIER
blanc, amande,
FACELLE ROYALE
paquet 2 rouleaux

1,28\$

SOUPE
saveurs variées
HABITANT
bte 796 mL

69¢



GÂTEAUX ÉTAGÉS SURGELÉS
chocolat,
fraise,
vanille,
citron
SARA LEE
Bte de 369 g

99¢

SAUCE À SALADE
MIRACLE WHIP
KRAFT
bocal 500 mL

98¢

BOISSON
saveur de pommes,
raisins, orange,
ROUEMONT
bouteille 1,8 L

99¢

ASSOULISSEUR DE TISSUS
FLEECY
cont. 3,6 L

2,59\$

ANANAS
broyés, morceaux ou
tranchés
DEL MONTE
bte 540 mL

79¢

DÉTERSIF EN POUDRE
TIDE
boîte 6 L

3,68\$

PÂTE DE TOMATES
GATTUSO
bte 156 mL

2/78¢

AMPOULES
40, 60, 100, 200 watts
G.E.
BEST BUY
paquet
de 2

1,09\$

MOUCHOIRS DE PAPIER
couleurs variées
KLEENEX
paquet 200 f

77¢

PAPIER HYGIÉNIQUE
couleurs
variées
VELOUR
paquet
4 rouleaux

1,28\$

MARGARINE DURE
PARKAY
(disponible au Québec
seulement)
cont. 907 g

1,69\$

NETTOYEUR À PLANCHERS
FREEDOM
cont. 450 mL

1,79\$

COMPRIMÉS
ANACIN
bouteille de 50

1,49\$

PURIFICATEUR D'AIR
arômes assortis
CIRCULAIR
cont. 21 g

1,29\$

EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE
MIX-O
cont. 3,6 L

1,29\$

SAVON EN CRÈME
JERGENS
cont. 350 mL

1,89\$

LITIÈRE SANITAIRE
SAULAR
sac 4 kg

1,69\$

POUDRE LAVE-VAISSELLE
CASCADE
bte 1,8 kg

3,79\$

ALIMENTS SURGELÉS

JUS CONCENTRÉ
orange pamplemousse
MINUTE MAID
Contenant de
355 mL

99¢

PÂTE À PAIN BLANC
RHODE
Sac de 907 g

1,19\$

PÂTÉ AU POULET
SWANSON
Boîte de 226 g

79¢

FRICADELLES DE POISSON
BLUE WATER
Boîte de 226 g

49¢

SINGLES
Préparation de fromage
fondu, 24 tranches
KRAFT
paquet 500 g

2,48\$

PIZZA CROUSTI-TENDRE
McCAIN
Boîte de 454 g

2,29\$

FRUITS NON SUCRÉS
ASSORTIS CANADA
DE FANTAISIE
Canada de fantaisie
bleuets,
fraises entières
FRASER VALE
Boîte de 312 g

1,39\$

FILET DE SOLE
BOOTH
Boîte de 454 g

2,99\$

MÉLASSE
GRAND'MA
cont. 1,35 kg

1,78\$

MARGARINE MOLLE
THIBAUT
(disponible au
Québec seulement)
cont. 907 g

1,59\$

BOUILLON DE POULET
BOVRIL
CORDIAL
cont. 450 mL

3,49\$

PAIN DE VIANDE
KLIK
bte 340 g

1,69\$

FLOCONS DE POULET
MAPLE
LEAF
bte 184 g

1,79\$

CONFITURE AVEC
PECTINE
fraises ou framboises
HABITANT
bocal 750 mL

2,79\$

MARMELADE
orange ou 3 fruits
KRAFT
cont. 250 mL

79¢

POUDRE POUR BÉBÉS
JOHNSON'S
bte 250 g

1,89\$

PÂTE DENTIFRICE
saveur régulière ou
menthe
COLGATE
tube 100 mL

1,19\$

VINAIGRETTE
Italienne, salade de chou
KRAFT
cont. 500 mL

1,59\$

THÉ EN SACHETS
format
économique
de 100
RED ROSE

1,89\$

TABLETTES
saveurs variées
CROQUADE
bte 255 g

1,39\$

BISCUITS
capuchons de chocolat,
fondant au chocolat,
au sucre
DARE
sac 400 et 450 g

1,59\$

PETITS GÂTEAUX
Rosettes 3 couleurs
et chocolat
VACHON
bte 12

1,09\$

DÉTERSIF EN POUDRE
TIDE
boîte 6 L

3,68\$

ANANAS
broyés, morceaux ou
tranchés
DEL MONTE
bte 540 mL

79¢

AMPOULES
40, 60, 100, 200 watts
G.E.
BEST BUY
paquet
de 2

1,09\$

MOUCHOIRS DE PAPIER
couleurs variées
KLEENEX
paquet 200 f

77¢

PAPIER HYGIÉNIQUE
couleurs
variées
VELOUR
paquet
4 rouleaux

1,28\$

MARGARINE DURE
PARKAY
(disponible au Québec
seulement)
cont. 907 g

1,69\$

NETTOYEUR À PLANCHERS
FREEDOM
cont. 450 mL

1,79\$

COMPRIMÉS
ANACIN
bouteille de 50

1,49\$

PURIFICATEUR D'AIR
arômes assortis
CIRCULAIR
cont. 21 g

1,29\$

EAU DE JAVEL
CONCENTRÉE
MIX-O
cont. 3,6 L

1,29\$

SAVON EN CRÈME
JERGENS
cont. 350 mL

1,89\$

LITIÈRE SANITAIRE
SAULAR
sac 4 kg

1,69\$

POUDRE LAVE-VAISSELLE
CASCADE
bte 1,8 kg

3,79\$

SHAMPOOING
pour cheveux normaux
& secs, ou gras
ESPRIT
cont. 300 mL

2,19\$

SERVIENTTES DE TABLE
blanches
WHITE
SWAN
paquet 240

1,69\$

au samedi 30 janvier 1982 jusqu'à la fermeture des magasins. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.
n'hésitez pas à demander un bon d'achat différé. Pas de vente aux marchands. Photos à titre indicatif seulement.



TOURNOI PROVINCIAL MIDGET

jusqu'au
31 janvier '82



CHAMI

CHATEAUGUAY

*CHAMI, la mascotte et
REJEAN HOULE, président honoraire
vous invitent à venir assister aux*

FINALES
SAMEDI - DIMANCHE
30-31 JANVIER

ARENA RENE LECAVALIER

*N'oubliez pas que le tournoi
se déroule à partir du jeudi et se
poursuit jusqu'aux grandes finales
du dimanche*

BIENVENUE !

RÉJEAN HOULE
président honoraire

MIDGET



TOURNOI PROVINCIAL MIDGET

★
*Achetez
le programme
souvenir et
participez aux
tirages à l'intérieur*

★
Procurez-vous
votre macaron
du tournoi

★
Visitez notre Kiosque Souvenir

décès

LEDUC
A Valleyfield le 14 janvier, à l'âge de 66 ans, est décédé M. Florient Leduc, époux de Rose Lemieux, autrefois restaurateur au 195 Montcalm demeurant au 63 boul. Bord de l'Eau à Ste-Barbe. Les funérailles ont eu lieu le 16 janvier dernier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria,

pour se rendre à la Cathédrale où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Valleyfield.

PICARD
A Valleyfield, le 23 janvier, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme veuve Albertine Picard, née Albertine Faubert, demeurant au 18 rue Fabrique à Valleyfield. La défunte sera incinérée. Direction funéraire: J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, Valleyfield.

TANGUAY
A St-Timothée, le 24 janvier, à l'âge de

Remerciements

Mme Jean-Paul Laurin (Georgette Leblanc) et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Jean-Paul Laurin, survenu le 3 décembre dernier, à l'âge de 60 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements

Mme Adélar Clavel, née Madeleine Viau, et ses enfants désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Adélar Clavel, survenu le 7 janvier dernier, à l'âge de 71 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



Veillez agréer nos remerciements sincères pour la sympathie et le réconfort témoignés lors du décès de Mme Lucien Dubuc Gervais, épouse de M. Maurice Gervais, survenu le 19 décembre 1981 à l'âge de 75 ans, soit par visites ou assistance aux funérailles, offrandes de messes, télégrammes, bouquets spirituels, cartes de condoléances, dons.

A toutes les personnes et à ceux qui ont omis de s'inscrire, veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Son époux Maurice Gervais, sa fille Hélène Boily et son gendre Albert Boily, deux petits-enfants Patrice et Emmanuel, son frère Fernand et sa soeur Irène et de nombreux beaux frères et belles sœurs.

86 ans, est décédée Mme Rosario Tanguay, née Eveline Durrocher, demeurant au 173 boul. Hébert à St-Timothée. A la demande de la famille, le corps ne sera pas exposé mais incinéré sous la direction funéraire de J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, Valleyfield.

ANDREATINI
A Valleyfield, le 25 janvier, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Victor (Ti-Ny) Andreatini, époux d'Albina Pitre, demeurant au 18 rue Fabrique à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 27 janvier. Le convoi funèbre est parti des salons J.A. Larin et Fils Inc., 317 Victoria, Valleyfield.

RANGER
A Coteau du Lac, le

Remerciements



La famille de Monsieur Isala Garand désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, fleurs, visites au salon funéraire ou assistance aux funérailles lors du décès de Monsieur Isala Garand survenu le 20 octobre 1982 à l'âge de 84 ans. Toutes les personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

15 janvier, à l'âge de 65 ans, est décédée Mlle Marie-Rose Ranger. Un service commémoratif aura lieu samedi, le 30 janvier, à 19h30, en l'église St-Ignace de Coteau du Lac. Crémation: Ernest Montpetit et Fils Inc., 200 Champlain, Valleyfield.

ISABELLE
A Valleyfield, le 24 janvier, à l'âge de 39 ans, est décédée M. Antonio Isabelle, époux de Monique Roussel, demeurant

LEGER

A Valleyfield, le 22 janvier, à l'âge de 58 ans, est décédé M. Roger Léger, époux de Thérèse Myre, demeurant au 38 rue May à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 25 janvier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 145 St-Laurent, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Valleyfield.

JEAN

A Valleyfield, le 24 janvier, à l'âge de 58 ans, est décédée Mme Eddy Jean, née Fernande Demers, demeurant au 326 rue St-Laurent à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui mercredi, le 27 janvier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 145 St-

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

M.B.

Laurent, pour se rendre à l'église Sacré-Coeur où le service fut célébré à 14h. Inhumation à Valleyfield.

ISABELLE
A Valleyfield, le 24 janvier, à l'âge de 39 ans, est décédée M. Antonio Isabelle, époux de Monique Roussel, demeurant

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

C.N.B.

Prière au St-Esprit

St-Esprit toi qui m'éclaircis tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal, toi qui me donne le don divin de pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie tu es avec moi, je veux, pendant ce court dialogue, te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais, même et malgré n'importe quelle illusion matérielle. Je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. (La personne devra dire cette prière pendant trois jours de suite). Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue, même si elle pourrait paraître difficile. Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande, au bas mettre les initiales de la personne exaucée.

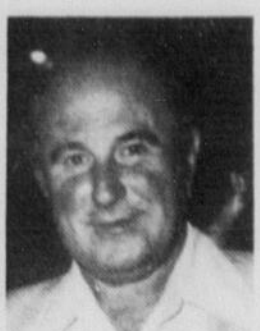
M.S.

au 249 rue Du Zouave à Valleyfield. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, mercredi, le 27 janvier. Le convoi funèbre est parti des salons Ernest Montpetit et Fils Inc., 200 Champlain, Valleyfield. A la demande de la famille, le corps ne sera pas

Remerciements

La famille de feu M. Emile Beauieu désire exprimer ses plus sincères remerciements à tous les parents et amis qui lui ont exprimé leur sympathie lors du décès de M. Emile Beauieu d'Ormatown, survenu le 1er janvier dernier, à l'âge de 74 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, témoignages de sympathie, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

Remerciements



Mme Alfred Séguin et sa famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, tributs floraux visite ou assistance aux funérailles, lors du décès de M. Alfred Séguin, survenu le 19 novembre dernier à l'âge de 63 ans. Ceux qui ont omis de s'inscrire au registre sont priés de considérer ces remerciements comme personnels.

exposé. Incinération sous la direction d'Ernest Montpetit et Fils Inc., 200 Champlain, Valleyfield. Un service sera chanté à la Cathédrale, samedi, le 30 janvier, à 14h.

GIBEAULT

A l'Hôpital Barrie Memorial d'Ormatown le 22 janvier, à l'âge

de 61 ans, est décédé M. Ernest Gibeault, époux d'Emilie Gibeault, demeurant à Ormatown. Les funérailles ont eu lieu lundi, le 25 janvier. Le convoi funèbre est parti de la Résidence Funéraire McGerrigle Inc., d'Ormatown, pour se rendre à l'é-

Remerciements

La famille de feu M. Emile Beauieu désire exprimer ses plus sincères remerciements à tous les parents et amis qui lui ont exprimé leur sympathie lors du décès de M. Emile Beauieu d'Ormatown, survenu le 1er janvier dernier, à l'âge de 74 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, témoignages de sympathie, visites ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



même en vente le groupe Laflamme ne signe que la fourrure de qualité

groupe Laflamme inc.

VENTE DE JANVIER 20% A 40%

Fourrure René Laflamme Inc. 21 Jacques-Cartier, Valleyfield (Québec) J6T 4P5 373-4600

Acquisition d'un FOUR CRÉMATOIRE

J.A. Larin & Fils

s'est porté acquéreur d'un FOUR CRÉMATOIRE et offre à sa clientèle les services suivants:

FUNÉRAILLES TRADITIONNELLES: Cérémonie intime ou solennelle, selon le désir de la famille.

PRE-ARRANGEMENTS: pour funérailles conventionnelles et incinération. Le prix convenu lors de la signature du contrat, demeurera le même pendant toute la durée de celui-ci. Remboursement entier du capital, sur demande. Investissement par versements mensuels, si désiré. Capital déposé en fiducie pour votre protection.

INCINERATION: Location de cercueil d'exposition. Conservation des cendres dans le columbarium.

J.A. Larin & Fils

319 VICTORIA VALLEYFIELD 373-3636

J.A. LARIN & FILS INC vous prie de noter que la maison funéraire Bourgie & Frères de Beauharnois offre les mêmes services

ROI DE LA RADIO

LES PHOTOS ET DESSINS DE CETTE ANNONCE PEUVENT LÉGÈREMENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE

<p>COULEUR à partir de... \$347</p> <p>ZENITH 20 po. couleur GARANTIE 3 ANS 55-1925</p>	<p>Magnétophone à cassette (J-914) \$99</p> <p>Magnétophone à cassette modèle MD-354 au métal</p> <p>2 vitesses</p> <p>Magnétophone à cassette modèle MCD-918</p>	<p>SANYO</p> <p>Radio portative am-fm stéréo cassette modèle M-9901</p> <p>PRIX SPÉCIAL SONY</p> <p>Vidéo cassette Sony modèle SL-5800 avec contrôle à distance</p>
--	---	---

SUPER VENTE de janvier

Grand choix de radios écouteurs

marantz.

SUPER SPÉCIAL

Table tournante modèle 8001

100 WATTS RMS TOTAL

2 haut-parleurs Select à 3 voies, de qualité

\$699

Recepteur stéréo am-fm Marantz modèle MR-1150, puissance de 30 watts par canal.

PRÈS DE 50 MAGASINS AU QUÉBEC POUR MIEUX VOUS SERVIR

<p>SATISFACTION OU REMBOURSEMENT</p>	<p>VALLEYFIELD CENTRE D'ACHATS 50 RUE DUFFERIN TEL: 371-2811</p>	<p>CHATEAUGUAY 179-A boul ANJOU TEL.: 698-0232</p>
--------------------------------------	---	---

SOLDE D'INVENTAIRE DERNIERE CHANCE

**AMEUBLEMENT FILIATRAULT
DE CHATEAUGUAY
DEPUIS 20 ANS
A VOTRE SERVICE**

**INVENTORY SALE
LAST CHANCE
DU 21 AU 30 JANVIER
JANUARY 21 TILL THE 30**

**FILIATRAULT FURNITURE STORE
IN CHATEAUGUAY
AT YOUR SERVICE
SINCE 20 YEARS**

MOBILIERS DE SALON / LIVING ROOM SETS

Notre numéro d'inventaire	Description	Prix de liste	SPECIAL
0.701	2 morceaux de Dorisa	719.00	\$495.
0-464	2 morceaux de Carrier	1099.00	\$699.
0-507	2 morceaux de Impact 2000	1379.00	\$899.
0-579	2 morceaux de Jaymar	1199.00	\$899.
0-592	2 morceaux de Jaymar	1319.00	\$899.
0-501	2 morceaux de Lantier	1349.00	\$839.
0-1137	2 morceaux de Nantes	859.00	\$595.
0-595	2 morceaux de R.S.	1139.00	\$789.
0-479	2 morceaux de Singer	1159.00	\$819.
0-494	2 morceaux de Singer	1289.00	\$799.
0-401	2 morceaux de Simmons	999.00	\$649.
0-658	2 morceaux de Royal chesterfield	1219.00	\$849.

MOBILIERS DE CHAMBRE / BEDROOM SETS

Notre numéro d'inventaire	Description	Prix de liste	SPECIAL
M-1203	6 morceaux de Daveluyville	= 580 3309.00	\$2289.
M-1425	6 morceaux de Daveluyville	= 468 2339.00	\$1699.
M-838 et M-1421	4 morceaux de Nadeau	= 76 1369.00	\$989.
M-920	4 morceaux de Poitras	1810.00	\$1259.
M-1232	3 morceaux de Princeville	= 939 1499.00	\$895.
M-1335	3 morceaux de Princeville	= 819 1689.00	\$990.
M-1376	3 morceaux de Vallieres	= 1003 1249.00	\$899.
M-1354	5 morceaux de G Collin	= 2100 3409.00	\$2399.
M-1380	3 morceaux de Laurier	= 110 1919.00	\$1299.
M-1419	5 morceaux de Tréco	= 968 1819.00	\$1299.

MOBILIERS DE CUISINES / KITCHEN SETS

Notre numéro d'inventaire	Description	Prix de liste	SPECIAL
N-1047	5 morceaux de Affi	= 500 859.95	\$639.
N-1027	5 morceaux de Bricothèque 2000	829.00	\$599.
N-1138	5 morceaux de Canada Chrome	= 4291 789.00	\$589.
N-838	5 morceaux de Carrier	= 775 859.00	\$629.
N-1065	5 morceaux de Canada Chrome	= 4208 729.95	\$489.

Faut voir notre grand choix de MOBILIERS DE CUISINE pour apprécier NOS SPECIAUX sur plus de 35 MODELES DIFFERENTS.

FAUTEUILS / CHAIRS

Notre numéro d'inventaire	Description	Prix de liste	SPECIAL
F-909	Berkline	339.00	\$249.
F-845	Berkline	499.00	\$349.
F-912	Biltmore	99.00	\$75.
F-893	Dutailier	369.00	\$279.
F-741	El Ran	259.00	\$199.
F-833	El Ran	319.00	\$209.
F-858	El Ran	299.00	\$199.
F-872	El Ran	369.00	\$259.
F-907	El Ran	299.00	\$219.
F-863	Grand Père	199.00	\$149.

Fauteuils de qualité. Quality Chairs

PLUS DE 50 MODELES DE TOUS LES GENRES EN REDUCTION.
MORE THAN 50 DIFFERENT MODELS AT REDUCED PRICES.

**APPAREILS ELECTROMENAGERS des meilleurs
marques en spécial: general Electric Inglis - Moffat
Admiral - Kelvinator**

LAVE VAISSELLE / DISHWASHERS

INGLIS: Modèle LD24080 H-218	\$449.
Modèle LD36000 H-296	\$489.
Modèle LD26000 H-B-512	\$509.
GENERAL ELECTRIC: Modèle SSC530VT H-287	\$479.
ADMIRAL: Modèle DC2466 H-229	\$375.
ADMIRAL: Modèle DC2496AM H-273	\$395.
ADMIRAL: Modèle DU-2498 H-279	\$399.
ADMIRAL: Modèle DC2496C H-278	\$399.
KELVINATOR: Modèle U50 H-286	\$489.

NOTRE CHOIX DE LAVE-VAISSELLE
Inglis Kitchen Aid-Général Electric - Maytag - Kelvinator Admiral
SONT TOUS EN VENTE DURANT NOTRE SOLDE D'INVENTAIRE

**SERVICE RAPIDE — NOUS SOMMES EN AFFAIRES
A CHATEAUGUAY DEPUIS 20 ANS**

**ON 3
FLOORS**

LAMPES DE TABLES DE PLANCHER

Réductions jusqu'à 40%

TABLE AND FLOOR LAMPS

Reduced 10 to 40%

Meubles occasionnels

Tables à café
Tables de bout
Curio en chêne
Console en érable et autres

EN GRAND SPECIAL

MEUBLES NON PEINT POUR VENTE RAPIDE

• BUREAUX TRIPLE A 9 TIROIRS • TABLES DE NUIT
• BANC A JOUETS • TETES DE LIT • LIT CAISSE A
TIROIRS ET AUTRES

**UNPAINTED FURNITURE
AT REDUCED PRICES FOR
QUICK SALE**



AMEUBLEMENT

Filiatroult

FURNITURE
INC.

35 BOUL. D'ANJOU
CHATEAUGUAY

692-4648